

SAINTE-GENEVIÈVE

# Les pompes funèbres vous "enterrent" à domicile

Alors qu'il existe déjà 4 000 prestataires funéraires en France, Stéphane Baillon a décidé de lancer sa société de pompes funèbres à Sainte-Geneviève, avec une particularité : il intervient à domicile.

CARLA BASTONI ET ZOÉ HONDT

**M**on entreprise, c'est comme Uber Eats. Je me déplace chez les gens et j'accompagne les familles jusqu'aux obsèques. » Stéphane Baillon, agent de pompes funèbres, résume la particularité de son entreprise appelée « TM-L », située à Sainte-Geneviève, au sud de Beauvais. À quelques pas de ce village, à Méru, trois services funéraires sont déjà implantés. Un autre à Noailles. En 2022, la chambre syndicale nationale de l'art funéraire chiffrait à 4 000 le nombre de prestataires en France. En mars 2022, Stéphane Baillon décide de plonger au cœur de ce secteur concurrentiel, avec une particularité : il offre ses services à domicile, afin de faciliter la vie des familles en deuil. La loi cadre la pratique des pompes

funèbres à domicile. L'article L2223-33 du Code général des collectivités territoriales stipule en effet que « les démarches à domicile sont interdites, en vue d'obtenir ou de faire obtenir la commande de fournitures ou de prestations liées à un décès ». Mais Stéphane Baillon défend la légalité de sa démarche.

**« Mon entreprise, c'est comme Uber Eats. Je me déplace chez les gens et j'accompagne les familles jusqu'aux obsèques »**

Stéphane Baillon

« Ce sont les familles qui m'appellent. Je ne dépose pas de carte de visite et je ne fais pas de publicité », insiste-t-il. Son idée est née du



Stéphane Baillon a travaillé dans les réquisitions judiciaires pendant trois ans.

constat que tout se fait « chez soi ». « Aujourd'hui, on est plus feignants pour sortir », sourit-il.

Le prestataire reste en moyenne deux heures pour proposer ses services. Toute l'organisation se fait au domicile, seule la signature nécessite le déplacement des familles au siège. « Il y a un contact plus facile. Les enfants jouent à la console en attendant ; un autre sort fumer son mégot. Il y a une barrière

qui se brise. Avec ma petite taille et mon physique, on se sent plus en confiance », s'amuse celui pour qui sa société ne représente pas une concurrence pour ses voisins.

**DEUX SALARIÉS**

Il compte bien collaborer avec les agences du secteur. « Je n'ai pas de funérarium, je peux donc leur apporter de nouveaux clients », énonce Stéphane Baillon. À cinq kilomètres, une agence sou-

haitant rester anonyme, abonde : « Il y a de la place pour tout le monde ici. » Une autre ne partage pas le même avis. « C'est comme un restaurant qui ouvre, cela crée toujours une forme de rivalité. Les familles reviennent. Elles sont fidèles lorsqu'elles sont satisfaites de nos services. »

Stéphane Baillon emploie deux salariés. En un an, il compte près de dix convois funéraires.